

Date de commande : 22/05/2024
Valide jusqu'au : 22/11/2024
N° de commande : 541565

Commune : Gap
Code postal : 05000
Code insee : 05061
Lat/Long : 44.561753 , 6.088475

Vendeur ou Bailleur : SNC MARIGNAN PROVENCE
Co/MARIGNAN
Acquéreur ou locataire :

Parcelle(s) :
05061 000 AO 93



RADON

Niveau 1

Fiche Radon

SEISME

Niveau 3

Fiche Seisme

ENSA / PEB

Aucun

**RECU DU TRAIT DE
COTE**

Non concerné

SOLS ARGILEUX

Faible

SIS

0

CASIAS

22

ICPE

1

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/ZBBWA>

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques	Exposition
Mouvement de terrain 	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">APPROUVÉ</div> Le 23/11/2007 <i>PPR Multirisque, Mouvement de terrain</i>	AO 93 OUI
Inondation 	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">APPROUVÉ</div> Le 23/11/2007 <i>PPR Multirisque, Inondation</i>	AO 93 OUI
Avalanche 	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">APPROUVÉ</div> Le 23/11/2007 <i>PPR Multirisque, Avalanche</i>	AO 93 Non

LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERS

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers		

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique		

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées

Code postal ou code insee

Nom de la commune

5 Cours du Vieux Moulin 05000 Gap
AO 93

05000 (05061)

Gap

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **MINIERS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **TECHNOLOGIQUES**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à : Effet toxique ou effet thermique ou effet de surpression

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription :

Oui Non

- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location⁽⁵⁾

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :

Zone 1
Très faible

Zone 2
Faible

Zone 3
Modérée

Zone 4
Moyenne

Zone 5
Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui Non

Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par [décret n° 2022-750 du 29 avril 2022](#) ?

Oui Non N/C

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.

Oui Non N/C

Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : geoportail-urbanisme.gouv.fr

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à 30 ans > compris entre 30 et 100 ans N/C

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?

Oui Non N/C

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?

Oui Non N/C

Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Article R125-24 du Code de l'environnement du [Décret n° 2024-82 du 5 février 2024](#)

"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."

L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.

Oui ⁽⁶⁾ Non

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom SNC MARIGNAN PROVENCE Co/MARIGNAN	Date 22/05/2024	Nom <input type="text"/>
Signature <input type="text"/>	Lieu Gap	Signature <input type="text"/>

(1) **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

(2) **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

(3) **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

(4) **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

(5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

(6) Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet : georisques.gouv.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

2. Adresse Code postal ou Insee Commune
5 Cours du Vieux Moulin 05000 Gap 05000 (05061) Gap

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON zone A¹ zone B² zone C³ zone D⁴
Aucun Très forte Forte modérée Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de :
où est sis l'immeuble.

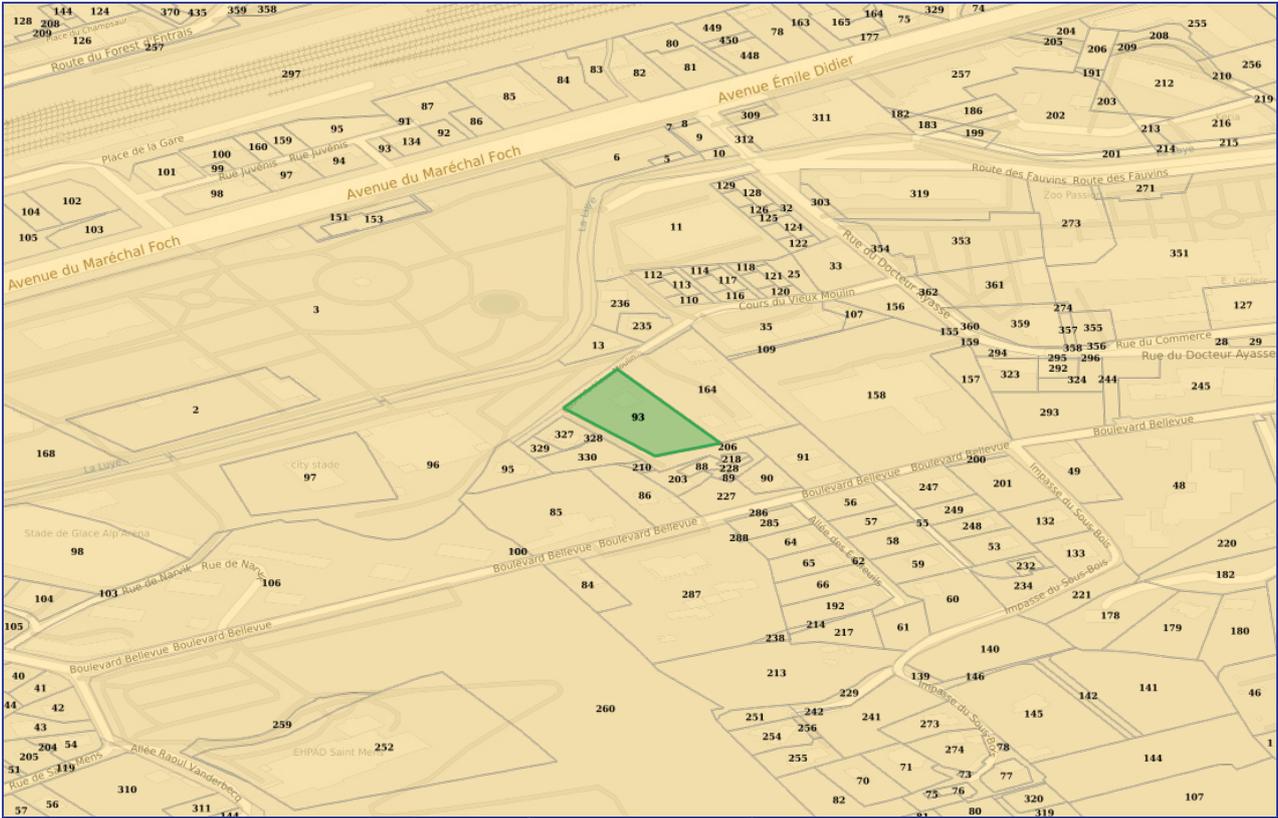
Vendeur ou Bailleur
SNC MARIGNAN PROVENCE Co/MARIGNAN

Date / Lieu
22/05/2024

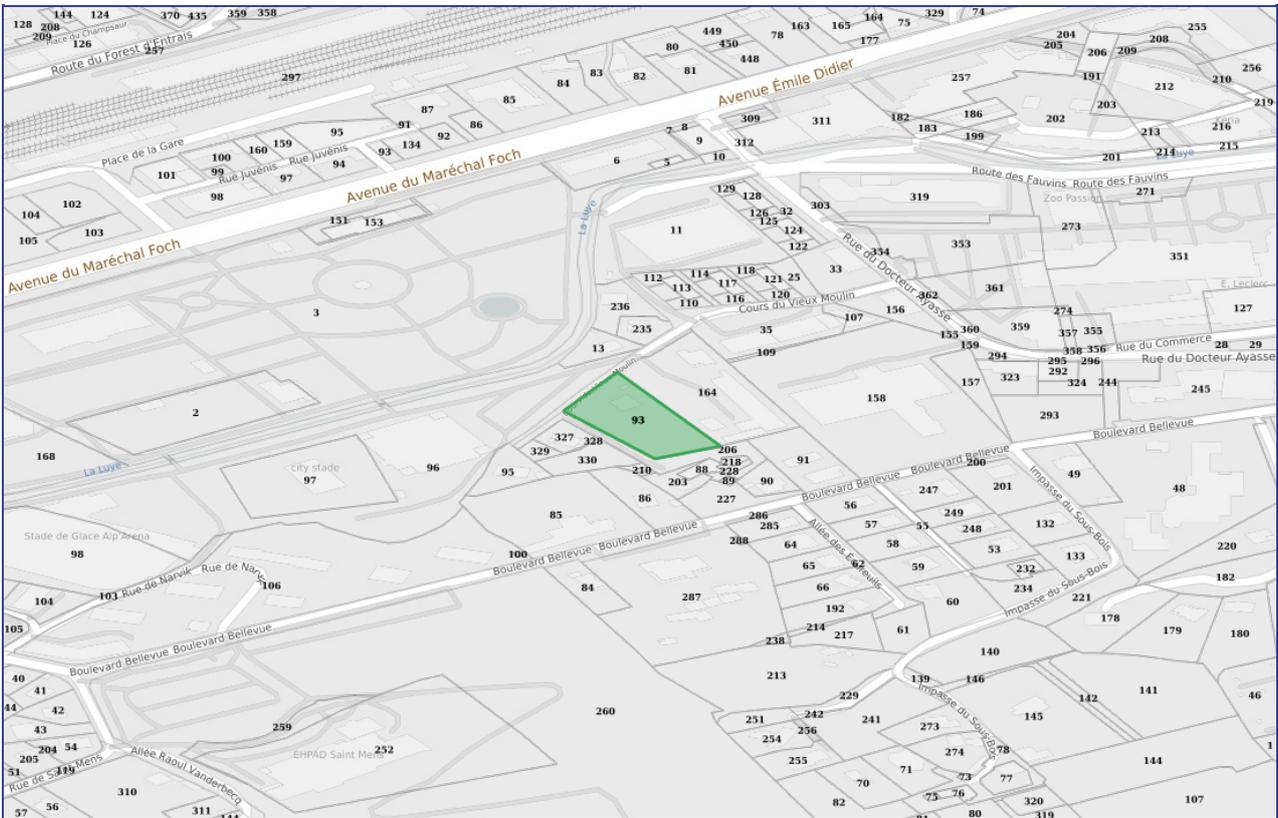
Acquéreur ou Locataire

Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

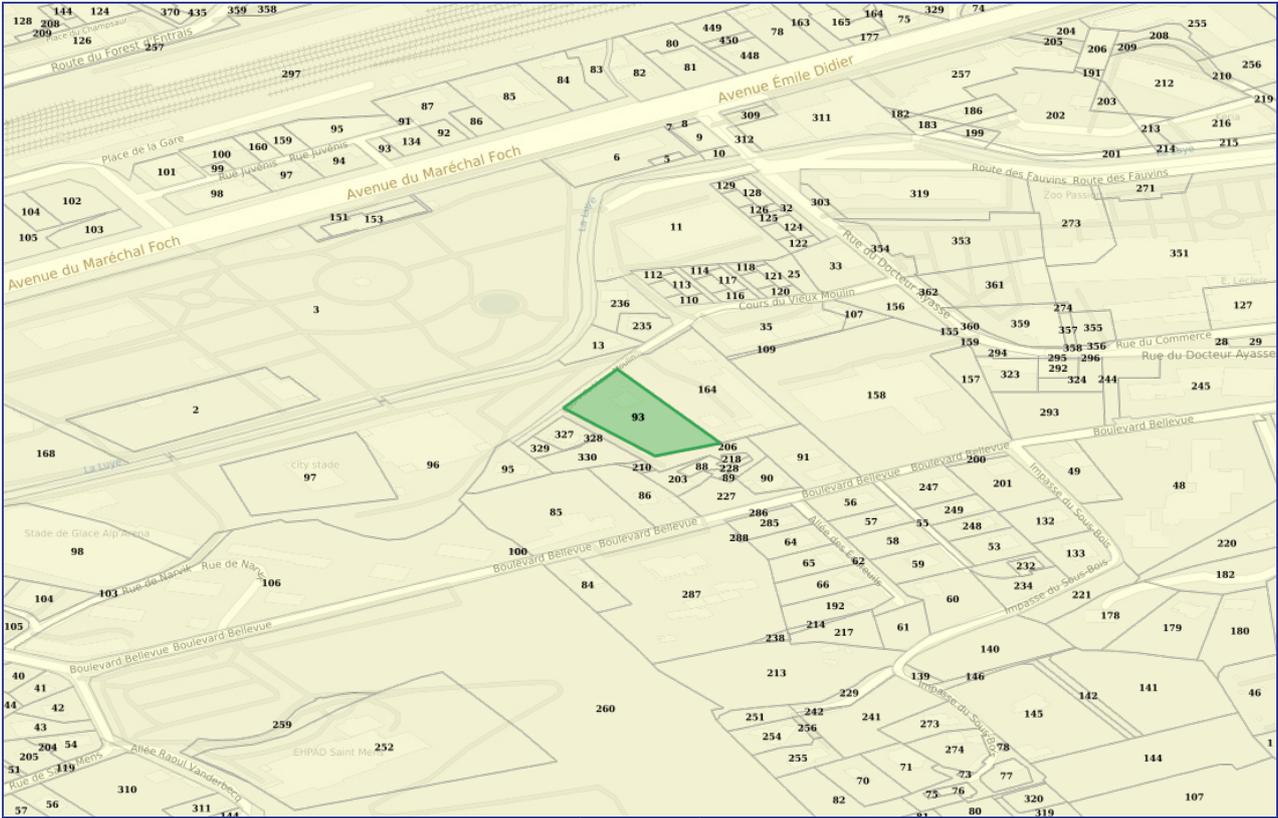
PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN



PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - CARRIERES

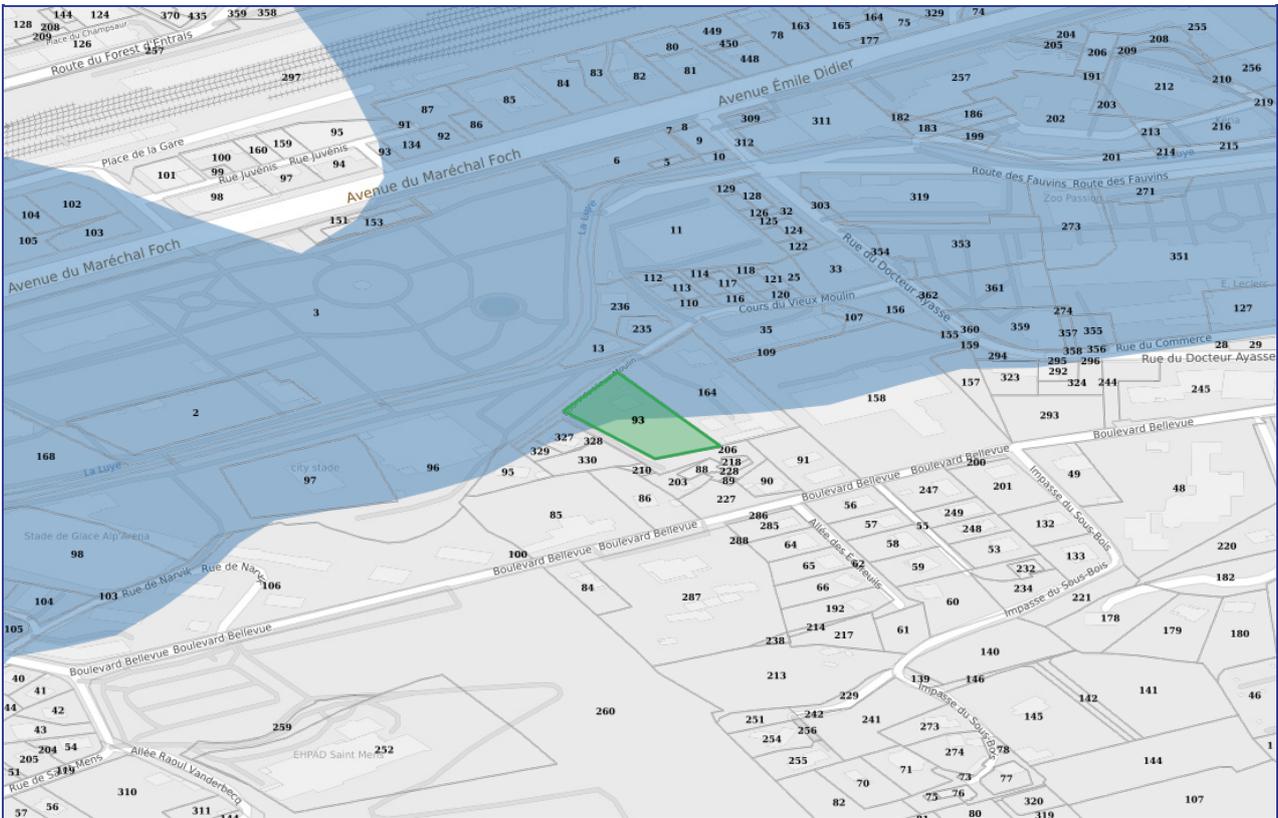


PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - ARGILES



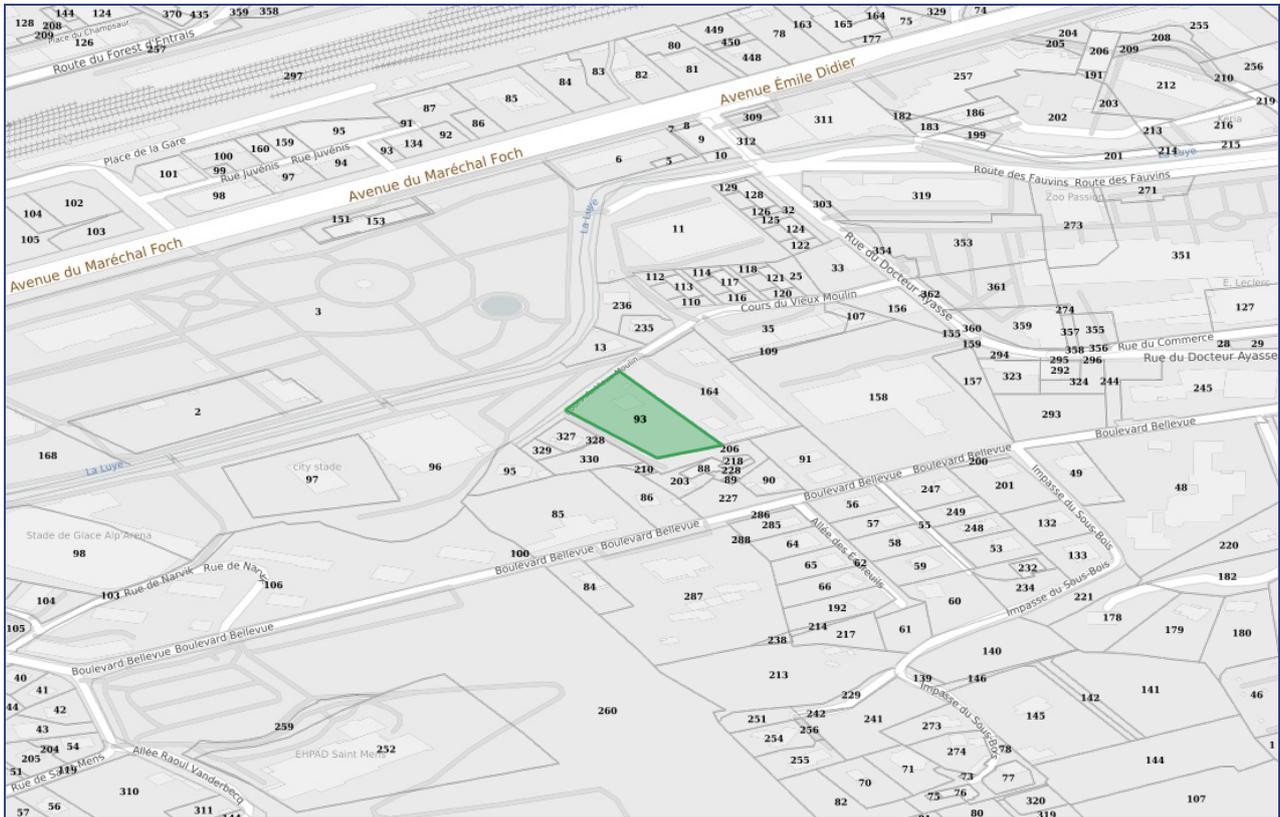
Faible

PPRN - INONDATION



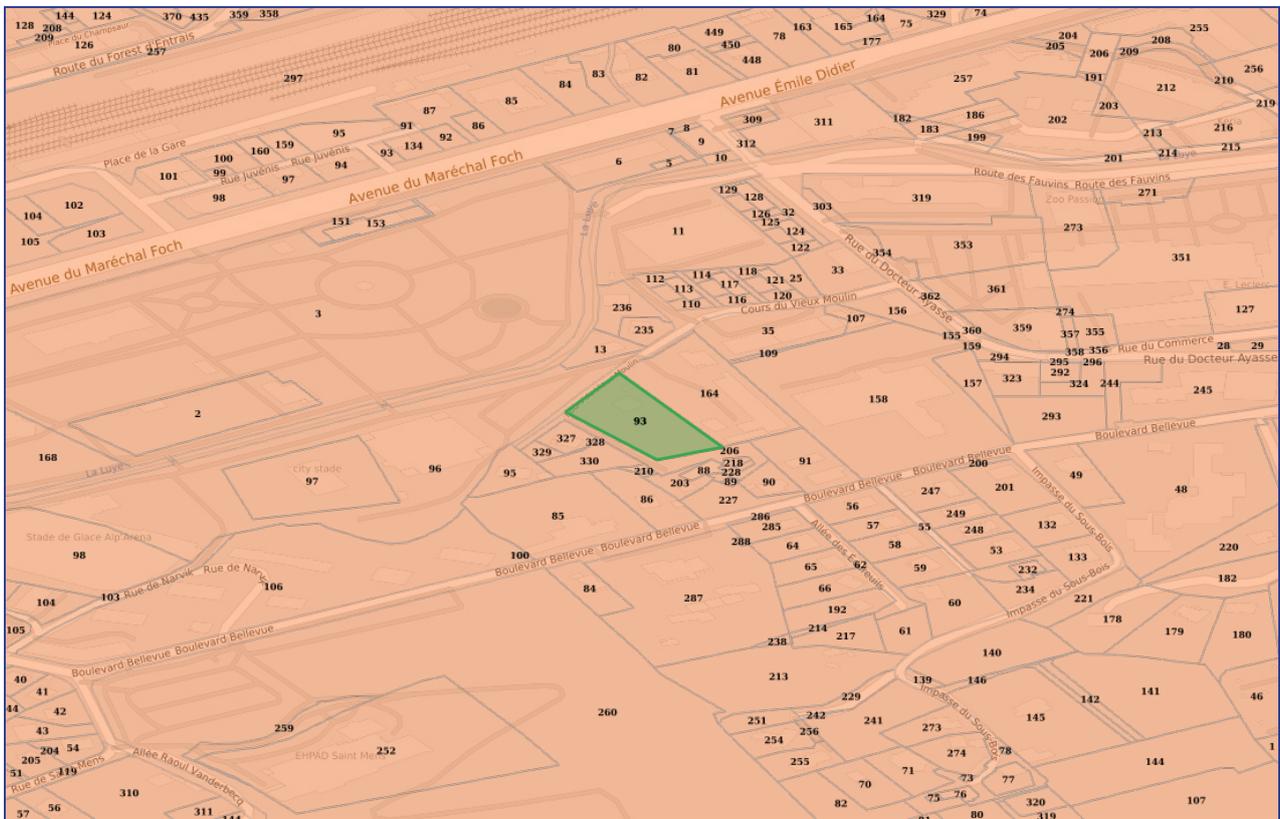
Zone de risque

PPRN - AVALANCHES



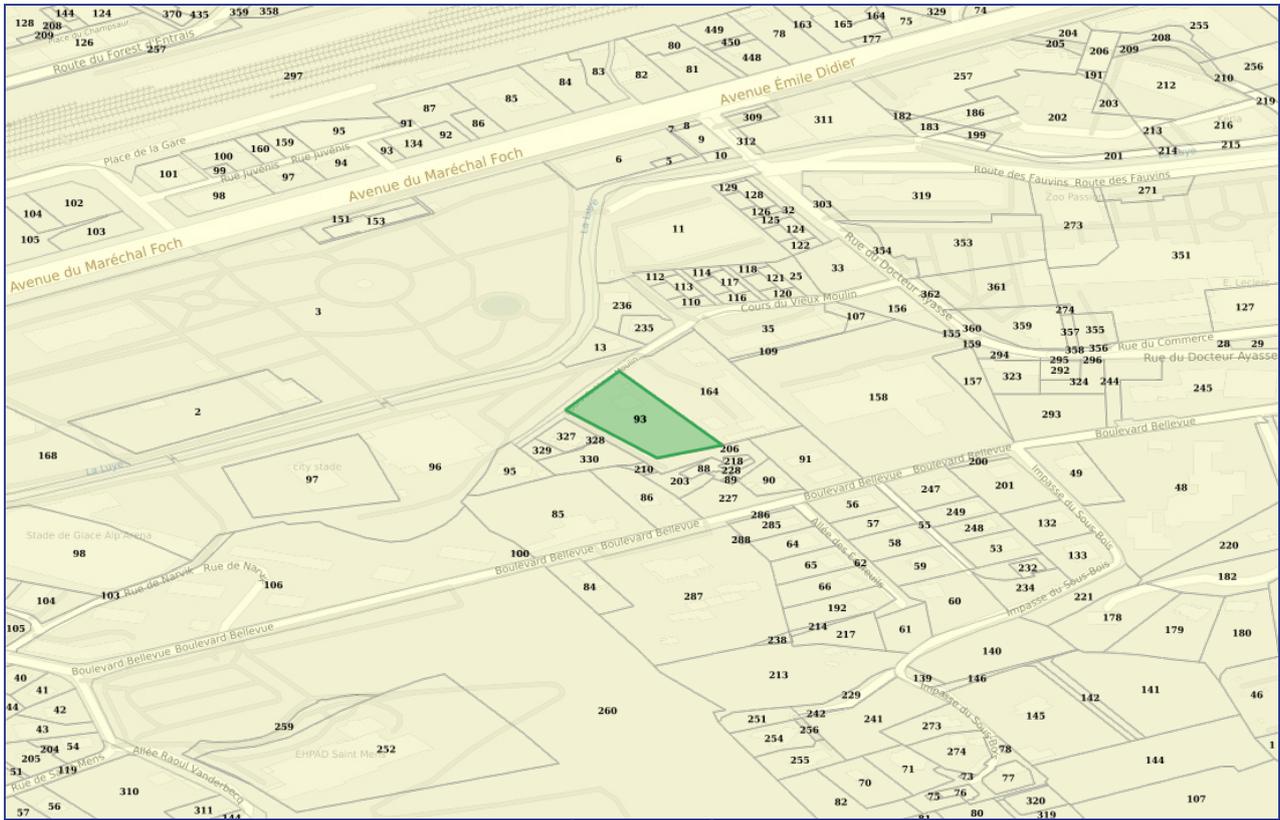
Non concerné

SEISMES



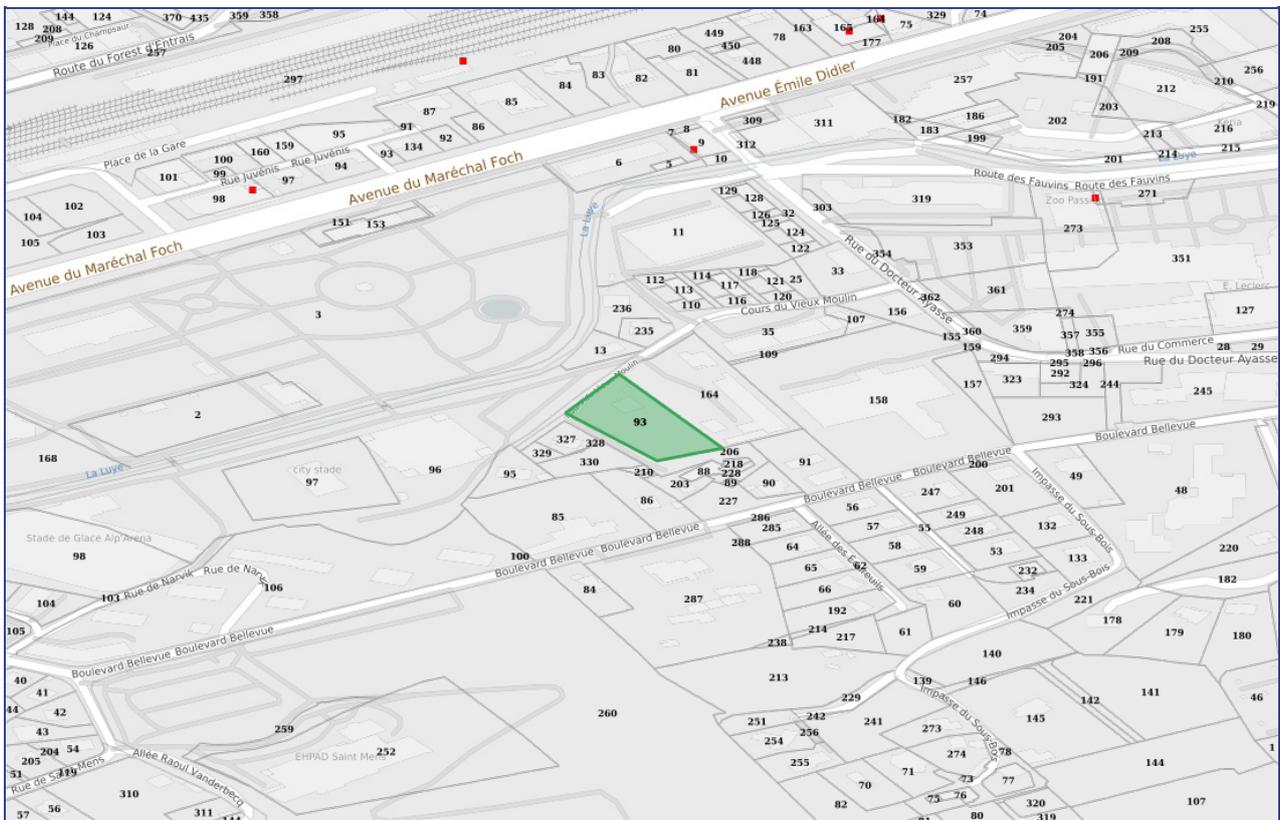
3 - Modérée

POTENTIEL RADON

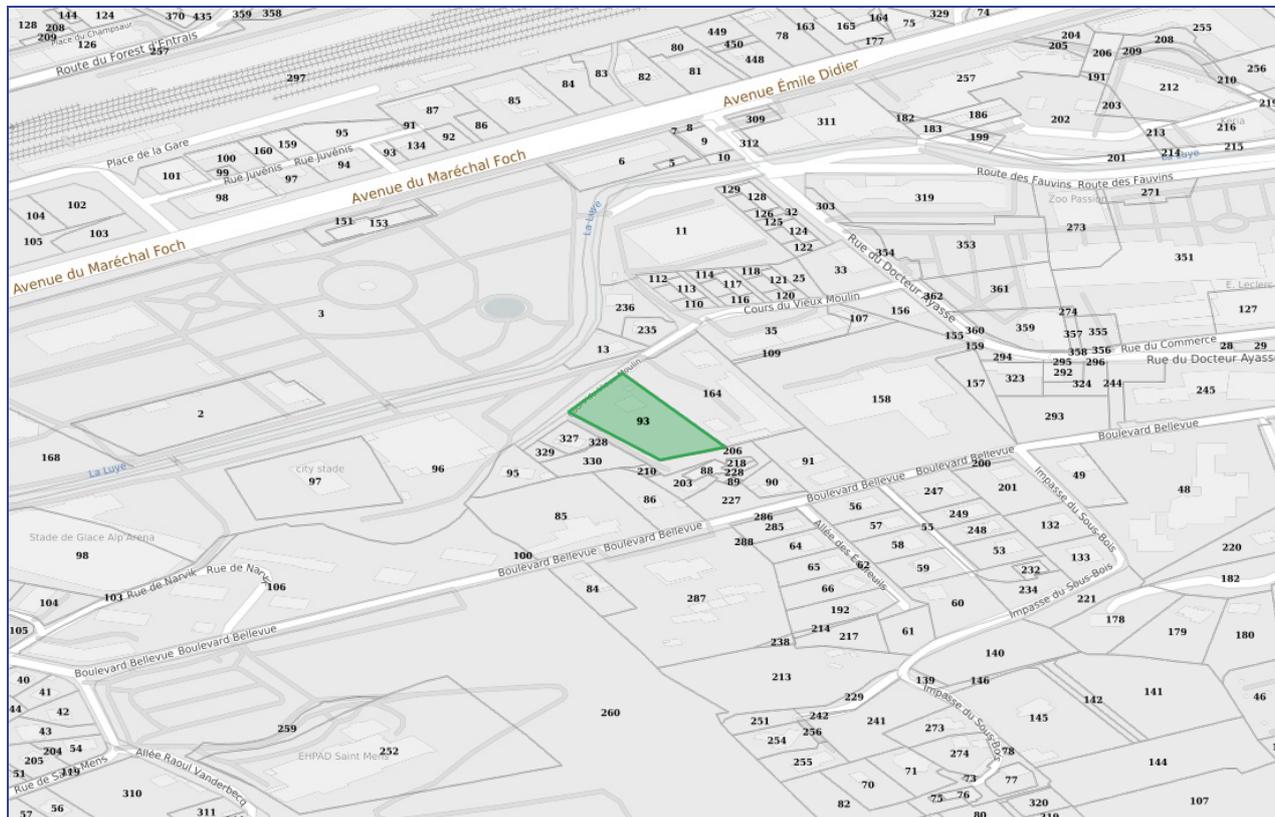


■ Niveau 1

CASIAS



■ Casias



Non concerné

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

 CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP3978586	(Etat Indéterminé) Réparation de machines agricoles Non renseigné	208 Mètres	Détails
SSP3977855	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures 13 avenue Embrun	230 Mètres	Détails
SSP3978016	(Etat En arrêt) Usine d'imprégnation du bois Non renseigné	259 Mètres	Détails
SSP3978037	(Etat En arrêt) Garage 3 avenue Maréchal Foch	290 Mètres	Détails
SSP3978074	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures Place Gare (de la)	294 Mètres	Détails
SSP3977918	(Etat Indéterminé) Dépôt d'hydrocarbures avenue Embrun	318 Mètres	Détails
SSP3978042	(Etat En arrêt) Menuiserie 37 bis avenue Maréchal Foch	328 Mètres	Détails
SSP3977926	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures rue Embrun	343 Mètres	Détails
SSP3977943	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures 6 avenue Commandant Dumont	348 Mètres	Détails
SSP3977949	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures rue Silos (des)	376 Mètres	Détails
SSP3978022	(Etat En arrêt) Menuiserie 3 avenue Commandant Dumont	378 Mètres	Détails
SSP3979115	(Etat En arrêt) Garage 9 avenue Commandant Dumont	401 Mètres	Détails
SSP3978086	(Etat En arrêt) Menuiserie charpente 9 Cours Ladoucette	410 Mètres	Détails
SSP3978007	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures Place Champsaur	420 Mètres	Détails
SSP3977867	(Etat En arrêt) Atelier de fabrication de sous vêtements indémaillable 5 bis Cours Ladoucette	433 Mètres	Détails
SSP3978003	(Etat Indéterminé) Dépôt d'hydrocarbures 10 avenue Commandant Dumont	435 Mètres	Détails
SSP3977853	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures 1 Cours Ladoucette	444 Mètres	Détails
SSP3978011	(Etat En arrêt) Constructions métalliques rue Docteur Ayme	446 Mètres	Détails
SSP3977799	(Etat En arrêt) Garage automobile 3 Cours Ladoucette	463 Mètres	Détails
SSP3977920	(Etat En arrêt) Dépôt d'hydrocarbures Non renseigné	471 Mètres	Détails
SSP3979137	(Etat Indéterminé) Menuiserie 5 bis rue Capitaine Bresson	473 Mètres	Détails
SSP3979131	(Etat Indéterminé) Atelier de réparation de machines agricoles et dépôt d'hydrocarbure rue Silos (des)	490 Mètres	Détails

 INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
0100026046	Spectacles pyrotechniques 05	386 Mètres	Détails

Adresse de l'immeuble
5 Cours du Vieux Moulin 05000 Gap
05000 Gap

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?	
INTE2023938A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 20/12/2019 au 20/12/2019	24/10/2020	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1601549A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 09/06/2015 au 09/06/2015	02/03/2016	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1402613A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 07/07/2013 au 07/07/2013	02/02/2014	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0768747A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 24/06/2006 au 24/06/2006	25/10/2007	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0100415A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 13/11/2000 au 24/11/2000	29/07/2001	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0100178A	Mouvement de Terrain	Du 06/11/2000 au 24/11/2000	22/04/2001	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9400171A	Glissement de Terrain	Du 06/01/1994 au 11/01/1994	29/04/1994	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9400065A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 08/10/1993 au 10/10/1993	18/02/1994	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
NOR19850626	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 21/01/1985 au 27/01/1985	10/07/1985	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le **22/05/2024**Nom du vendeur ou du bailleur : **SNC MARIGNAN PROVENCE Co/MARIGNAN**

Nom de l'acquéreur ou du locataire :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (www.georisques.gouv.fr)